

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Mars 2022 – n° 11

Thème n° 4 (1/3)– L'EGLISE au CENTRE du VILLAGE

Si vous avez lu notre édito du mois de Mars nous écrivions à la fin :
Il faudrait aussi.....

Mais il faudrait quoi exactement ?

Tout simplement s'occuper de l'Eglise qui est au centre de notre village.

Cet édifice était à une autre époque typique de l'organisation des campagnes françaises. Ce monument Eglise est inévitable. Elle représentait ce lien « au cœur de la société, au centre du village et de son terroir » et se repérait souvent de loin par son clocher.

Aujourd'hui le pèlerin de Saint Jacques de Compostelle, qui traverse le village s'arrête. Pour la regarder, la contempler. Et parfois la visiter.

Peut-on imaginer notre petit village sans l'Eglise ?
A part l'idiot - du village - qui pense qu'on pourrait la raser pour en faire un parking...

Alors que faut-il faire pour que ce monument en tant qu'édifice synonyme « d'existence et de rassemblement » témoin encore debout de notre vie, de celle de nos aïeux et de nos enfants, reste en bonne santé ?

**C'est prendre des décisions dans l'intérêt de tous
pour la conserver en bon état.**

C'est ce que l'on est en droit d'attendre de la part des élus, quel que soit le niveau de pouvoir décisionnel au sein d'une commune, région, département ou autres territoires administrés.

En **Septembre 2013** le diagnostic fait par une Entreprise spécialisée en Restauration de Monuments Historiques est clair et consternant à la fois :

- Toitures avec de nombreuses ardoises manquantes

- Nombreuses fuites réparées par des morceaux de zinc
- Etat de corrosion très avancée des crochets existants
- Mauvaises tenues et glissement important des ardoises dans le temps
- Ouvrages en zinc détériorés (faîtages, noues, gouttières...)
- présence d'infiltrations, couverture sur le transept nord arrachée
- etc. etc.

La couverture en ardoise ne répond plus aux exigences du moment, des DTU et des Normes actuelles.

Alors que faut-il faire ?

L'Eglise appartient à la Commune. Il est donc de notre responsabilité de savoir ce que nous souhaitons faire pour entretenir ce bâtiment. Illustre témoin d'un temps passé, présent et sûrement à venir...

Notre Eglise faisait partie - entre autres projets - du programme de la Municipalité en 2014 sous la forme de « *finalisation des travaux (toiture, vitraux...)* Le clocheton révisé, certains vitraux ont aussi été remplacés... Depuis, les priorités budgétaires pas toujours évaluées à bon escient, sont ailleurs.

Devant cet état de fait une question mérite d'être posée :

- Pourquoi ne pas avoir consacré depuis tout ce temps un **minimum budgétaire nécessaire à l'entretien** de ce bien architectural remarquable et lieu de mémoire de la vie sociale de notre petit village de Vaylats ?

Rien n'a été prévu au programme de la Municipalité actuelle 2020-2026 pour l'entretenir. Les budgets communaux étant en ce moment en cours d'élaboration et votés pour l'exercice à venir, nous souhaitons que la **Municipalité de Vaylats s'engage budgétairement et veuille enfin s'occuper de**

« l'Eglise au centre du Village »

En prenant les bonnes décisions.

Les Responsables du DIC

Olivier BAJUS

Sylvie CORRIERI

André COURDESSES

Bernard DEILHES

Brigitte ROUELLE

Pierre VALENTIN